

Pour vous tenir au courant



LE BULLETIN DE L'

EAIC

L'EAIC vise à protéger la population en garantissant que les infirmières qui commencent à pratiquer au Canada ont les compétences nécessaires pour le faire en toute sécurité et efficacement. Les compétences (c.-à-d. connaissances, aptitudes, techniques, attitudes et jugement) sur lesquelles reposent l'examen décrivent le contenu de celui-ci mesure.

Le plan directeur de l'examen énonce les lignes directrices sur la façon d'exprimer les compétences dans le contexte de l'examen. À cause de l'évolution de la pratique infirmière, les compétences et le plan directeur font l'objet d'une révision annuelle et d'une mise à jour détaillée à peu près tous les cinq ans. Cette mise à jour comprend une consultation poussée auprès des infirmières et des organismes de réglementation de la profession d'un bout à l'autre du Canada.

LISTE RÉVISÉE DES COMPÉTENCES

Les infirmières et les organismes de réglementation du Canada ont défini 194 compétences à mesurer pendant le cycle d'examen de 2005 à 2010. Ces compétences ont été regroupées en un cadre qui reflète le modèle des soins de santé primaires, dans les catégories suivantes : pratique professionnelle (44 compétences), relation infirmière-personne (21 compétences), pratique infirmière : santé et mieux-être (46 compétences) et pratique infirmière : atteintes à la santé (83 compétences).

Chaque compétence est aussi cotée et regroupée en fonction de son importance relative pour la pratique sécuritaire et efficace. Le Groupe 1 comprend les compétences qui sont **très importantes** pour une pratique sécuritaire et efficace chez les infirmières débutantes. Le Groupe 2 comprend les compétences qui sont **importantes** pour une pratique sécuritaire et efficace chez les infirmières débutantes.

Nous présentons ci-dessous des exemples de compétences de chacune des catégories, des groupes 1 et 2. La liste complète des compétences et des renseignements plus détaillés sur le cadre des compétences sont disponibles dans le *Plan directeur de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada, juin 2005 à mai 2010* (2^e édition) que l'on peut acheter sur le site Web de l'AIIC, à www.cna-aiic.ca.

PLAN DIRECTEUR ET COMPÉTENCES

Un nouvel Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC) sera lancé en juin 2005. Ce bulletin est le quatrième d'une série que nous diffuserons pour vous tenir au courant de questions reliées à l'EAIC et des changements à venir. Il présente de l'information sur la version révisée de la liste des compétences et du plan directeur de l'examen.

PLAN DIRECTEUR

Le plan directeur guide la mesure des compétences au moyen de l'examen. Le plan directeur précise aussi les variables contextuelles et structurelles dont il faut tenir compte dans la production de l'examen. Les variables contextuelles précisent les contextes infirmiers dans lesquels s'inscriront les questions d'examen (p. ex., type de récipiendaire de soins de santé, âge et sexe, culture, situation de santé et milieu de soins de santé). Les variables structurelles déterminent la conception et la présentation générales de l'examen (p. ex., longueur de l'examen, présentation et format des questions, calibrage des examens et taxonomie). Le tableau qui suit illustre certaines des variables structurelles et contextuelles incluses dans le nouvel EAIC. Le plan directeur présente des renseignements plus détaillés.

No 4, juin 2004 – révisé en avril 2006



ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA
CANADIAN NURSES ASSOCIATION

Catégorie de compétences	Exemples de compétences
Pratique professionnelle	Exerce sa profession à l'intérieur des limites du champ de pratique (Groupe 1)
	Exerce un jugement professionnel en se conformant aux procédures, aux politiques et aux exigences des postes des établissements. (Groupe 2)
Relation infirmière-personne	Respecte les limites de la relation thérapeutique entre l'infirmière et la personne. (Groupe 1)
	Fait une distinction entre l'interaction sociale et la communication professionnelle. (Groupe 2)
Pratique infirmière : santé et mieux-être	Réduit les risques de transmission des maladies (p. ex., se conforme aux protocoles de déclaration, respecte les précautions standard, encourage la participation à un programme d'échange de seringues). (Groupe 1)
	Collabore à la mise en œuvre de stratégies de prévention ou de détection précoce des maladies courantes (p. ex., les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète, les maladies mentales). (Groupe 2)
Pratique infirmière : atteintes à la santé	Calcule la posologie des médicaments correctement. (Groupe 1)
	Prépare la personne aux examens de diagnostic et aux traitements en ayant recours aux ressources pertinentes (p. ex., en lui donnant des explications, des renseignements, en décrivant les tests, en obtenant des échantillons de la personne). (Groupe 2)

Variables structurelles																
Longueur de l'examen	240 à 260 questions opérationnelles (Ce chiffre ne comprend pas les questions expérimentales qui figureront à l'EAIC.)															
Présentation et format des questions	Présentation : 60 % de questions fondées sur des cas 40 % de questions indépendantes Format : 15 à 25 % de questions à réponses brèves 75 à 85 % de questions à choix multiples															
Catégories et pondération des compétences	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pourcentage (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pratique professionnelle</td> <td>20-24</td> </tr> <tr> <td>Relation infirmière-personne</td> <td>9-13</td> </tr> <tr> <td>Pratique infirmière : santé et mieux-être</td> <td>22-26</td> </tr> <tr> <td>Pratique infirmière : atteintes à la santé</td> <td>41-45</td> </tr> </tbody> </table>		Pourcentage (%)	Pratique professionnelle	20-24	Relation infirmière-personne	9-13	Pratique infirmière : santé et mieux-être	22-26	Pratique infirmière : atteintes à la santé	41-45					
	Pourcentage (%)															
Pratique professionnelle	20-24															
Relation infirmière-personne	9-13															
Pratique infirmière : santé et mieux-être	22-26															
Pratique infirmière : atteintes à la santé	41-45															
Variables contextuelles																
Type de récipiendaire de soins de santé	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pourcentage (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Personnes</td> <td>40-50</td> </tr> <tr> <td>Familles</td> <td>25-30</td> </tr> <tr> <td>Groupes, populations et collectivités</td> <td>20-30</td> </tr> </tbody> </table>		Pourcentage (%)	Personnes	40-50	Familles	25-30	Groupes, populations et collectivités	20-30							
	Pourcentage (%)															
Personnes	40-50															
Familles	25-30															
Groupes, populations et collectivités	20-30															
Âge et sexe	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Hommes (%)</th> <th>Femmes (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 à 18 ans</td> <td>10-15</td> <td>10-15</td> </tr> <tr> <td>19 à 64 ans</td> <td>27-35</td> <td>27-35</td> </tr> <tr> <td>65 à 79 ans</td> <td>5-10</td> <td>5-10</td> </tr> <tr> <td>80 ans et plus</td> <td>1-3</td> <td>2-5</td> </tr> </tbody> </table>		Hommes (%)	Femmes (%)	0 à 18 ans	10-15	10-15	19 à 64 ans	27-35	27-35	65 à 79 ans	5-10	5-10	80 ans et plus	1-3	2-5
	Hommes (%)	Femmes (%)														
0 à 18 ans	10-15	10-15														
19 à 64 ans	27-35	27-35														
65 à 79 ans	5-10	5-10														
80 ans et plus	1-3	2-5														

AUTRES RENSEIGNEMENTS

On peut acheter le *Plan directeur de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada, juin 2005 à mai 2010* (2^e édition) sur le site Web de l'AIIC, à www.cna-aiic.ca.

La 4^e édition du *Guide canadien de préparation à l'examen d'infirmière*, qui paraîtra au début de 2005, contiendra plus de renseignements sur l'EAIC, ainsi qu'environ 300 questions préparatoires, des réponses et des explications, des références, des stratégies de préparation et des conseils pour étudier.

Outre ce bulletin, vous trouverez les numéros précédents du Bulletin de l'EAIC sur le site Web de l'AIIC, à www.cna-aiic.ca.

Bulletin de l'EAIC n° 1 – Vue d'ensemble des changements à venir de l'EAIC

Bulletin de l'EAIC n° 2 – Répercussions des changements pour les candidates et candidats de 2004-2005, avec des exemples de questions appelant de brèves réponses

Bulletin de l'EAIC n° 3 – Le Test *INForme* de préparation à l'EAIC

Le Bulletin de l'EAIC est publié par la Division des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada
50 Driveway
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 1E2
Téléphone : 1-800-361-8404 ou (613) 237-2133
Télec. : (613) 237-3520
Courriel : info@cna-aiic.ca
Site web : www.cna-aiic.ca